

Adresse du tribunal du district de Ruffec (Charente), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district de Ruffec (Charente), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 338-339;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21528_t1_0338_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Citoyens Représentans,

La victoire que vous avez remportée dans la nuit à jamais célèbre du 9 thermidor n'était que le commencement de vos triomphes ; vous venez de mettre le comble à votre gloire, vous avez encore une fois sauvé le peuple français en l'éclairant sur les nouveaux dangers que le menaçoient ; vous avez terrassé les factions qui renaissaient de la cendre du moderne Catilina, en dévoilant les perfides manoeuvres de ses partisans ; vous avez à jamais consolidé l'édifice de la République, en proclamant les grands principes et les vérités éternelles qui en forment les bases fondamentales. Votre sublime adresse au peuple français est l'étendard de la justice qui doit rallier tous les vrais Républicains, c'est la boussole qui doit servir de guide à tous les bons citoyens ; c'est le fanal dont la lumière conduira le vaisseau de la République au port, en même temps qu'elle a confondu la rage des méchants, elle a ranimé le courage et l'espoir des amis sincères de la patrie. Sa lecture a excité le plus vif enthousiasme dans nos ames. Nous y avons vû un appel à la vertu, et nos coeurs y ont répondu avec allégresse ; nous l'avons fait répéter à différentes reprises, pour nous mieux pénétrer de son esprit, et nous y avons adhéré au milieu des applaudissemens et des cris de vive la République ! vive la Convention nationale.

Achievez, Citoyens Représentans, achevez votre immortel ouvrage ; continuez de mettre en pratique les principes que vous avez proclamé ; conservez l'attitude fière et imposante que vous avez prise contre les ennemis du peuple et ses faux amis non moins dangereux. Le peuple est las de tant d'agitations, il veut le calme à la fin de la révolution, c'est à ses représentans seuls qu'il a confié l'exercice de ses droits ; c'est sur eux qu'il s'est reposé du soin de son salut ; et il ne souffrira pas davantage que des ambitieux et de vils intrigans osent parler en son nom et dicter des loix à la Représentation nationale.

Vive la République ! vive la Convention nationale.

Quant à nous, nous jurons de rester inviolablement unis à la Convention ; nous jurons soumission à la loi et haine implacable aux fripons, aux intrigans et aux factieux.

Suivent 68 signatures.

b

[Le tribunal du district de Nevers à la Convention nationale, s. d.] (15)

Représentans du peuple français,

Nous l'atteignons donc ce moment si désiré des vrais amis de la patrie où la raison commence à se faire entendre et où la justice triomphe de tous les genres de tyrannie.

(15) C 323, pl. 1389, p. 37.

L'egoïsme cherche en vain un refuge dans l'exagération des principes. La confusion et le desordre multipliaient chaque jour les ressources de la cupidité et prolongeaient le regne des ambitieux et des fripons.

Que d'hommes redoutent l'empire de la loi, tous ces complices des conspirateurs habitués à substituer une volonté dictatoriale à celle du législateur, cherchent à nous donner le change sur les principes actuels de la Représentation nationale mais leurs calomnies n'en imposeront plus au peuple qui au milieu des longues crises de l'agitation et de la terreur a acquis la conscience de sa position naturelle et guidé par l'expérience sait aujourd'hui distinguer les principes de la vérité et touche du doigt les élémens de sa félicité.

Un mouvement violent fut nécessaire... Il a brisé nos fers, mais il doit s'arrêter là, ou le peuple triomphant et des tyrans et de la tyrannie reconstitue ses loix et ses moeurs ; c'est alors qu'il doit rejeter de son sein tous les hommes pervers et écraser tous ses faux amis.

Modérés, hommes lâches et perfides ne croiez pas trouver ici un sisthème favorable, plus la nation s'épurera, plus elle deviendra terrible pour tous les ennemis de la Révolution.

Lorsqu'elle ne sera plus tirailée par les divisions de l'intrigue à l'exemple des themis, elle développera toute sa haine contre votre insouciance hyppocrite et l'infamie vous attend au jour de la vengeance nationale. Représentans du peuple votre adresse du 18 de ce mois a porté dans nos coeurs la conviction d'un bonheur prochain, la nation l'attend de vous et nous voions l'instant ou vous allés réaliser ses espérances et remplir vos promesses. Vive la République une et indivisible, Vive la Convention nationale, Vive le gouvernement révolutionnaire.

Suivent 7 signatures dont celle d'ARNAUD, commissaire national.

c

[Les membres du tribunal du district de Ruffec à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III] (16)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans du Peuple.

Et nous aussi nous nous empressons de vous exprimer nos sentimens de reconnoissance et d'admiration pour votre belle adresse au peuple français ; nous avons applaudi avec transport à la résolution ferme de la Convention nationale d'écraser les ennemis du dedans en même tems que nos armées écrasent les satellites des tyrans coalisés. Oui, il est tems, pour nous servir des expressions de Carnot, que la Représentation nationale de ses bras de géant

(16) C 323, pl. 1389, p. 41.

saisisse toutes les factions, qu'en les frappant l'une contre l'autre, elle les réduise en poudre et il est tems qu'elle annoncat enfin qu'elle seule vouloit rester dépositaire des droits du peuple et qu'elle anéantiroit quiconque oseroit porter une main hypocrite ou furieuse au char de la révolution; autrement la liberté couroit les plus grands dangers.

Citoyens Représentans, maintenez le Gouvernement révolutionnaire, ayant la justice pour base et restez à votre poste jusqu'à ce que les terroristes, les anarchistes, les agitateurs en un mot tous les faux patriotes soient entièrement exterminés.

Amour de la patrie, attachement à la Convention et uniquement à la Convention, tels sont nos sentimens.

Salut et fraternité.

Les membres du tribunal du district de Ruffec.

Suivent 6 signatures.

d

[Les juges du tribunal criminel du département de l'Allier à la Convention nationale, s. d.] (17)

Liberté, Égalité, fraternité.

Citoyens Représentans,

Votre adresse aux français a porté la consolation et la joye dans tous les coeurs vraiment Républicains; elle a consterné tous les faux patriotes; elle contient de grandes, d'éternelles vérités au devant desquelles nous nous elançons ainsi que tous les bons français; sans les principes et de justice et de vertu que vous avés consacrés, les hommes ne peuvent vivre en société; comme citoyens, nous y applaudissons, comme fonctionnaires publics nous en ferons constamment l'application.

Restez a votre poste, citoyens représentans, tant que le salut public l'exigera.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 4 signatures.

e

[Les juges et commissaire national du tribunal civil du district de Port-Malo, à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III] (18)

Égalité, unité, liberté.

Representants

Votre adresse au peuple français anéantit les factieux du dedans et détruit tout espoir, pour les tyrans coalisés; le peuple respire enfin, le patriote trouve un apui et la malveillance reste à découvert.

Représentans, restez au poste où la confiance du peuple vous a placés, où son energie vous défendra contre toute atteinte liberticide; Maintenez le Gouvernement révolutionnaire dans son integrité; tonnez et frapez les intrigans, les ambitieux, ces monstres qui oubliants les principes les plus sacrés, s'abreuyaient du sang de leurs freres, pour dominer avec plus de sécurité.

Quant à nous, Réprésentans, Comptez sur notre zèle à seconder vos immenses travaux, et sur notre fidelité à faire exécuter les lois. Vive la République.

Suivent 7 signatures.

f

[Les membres du tribunal de Port-Solidor à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III] (19)

Représentans

Votre adresse au peuple français est une nouvelle preuve de la sagesse des moiens que vous n'avez cessé de mettre en usage pour opérer son bonheur. Puissent tous nos concitoiens en sentir le prix, comme nous; inviolablement attachés aux principes qu'elle consacre, nous ne nous en écarterons jamais. La Convention nationale fut et sera toujours notre unique point de ralliement, malheur à ces êtres dégradés, qui rejettans ses bienfaits, leur préfèrent l'esclavage, l'aristocratie, la roiauté! Ce sont des monstres; nous les vouons à toute l'exécration qu'ils méritent et nous ne négligerons rien, pour vous dédommager de leur ingratitude dans toutes les occasions qui se présenteront de vous prouver notre réconnoissance et notre dévouement.

PHILAUT, juge, LELQUÉ, greffier
et 4 signatures d'assesseurs.

g

[Les membres composant le comité révolutionnaire de surveillance du district de Dreux à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (20)

(17) C 323, pl. 1389, p. 32.

(18) C 323, pl. 1389, p. 40.

(19) C 323, pl. 1389, p. 39.

(20) C 323, pl. 1389, p. 33.